NOS ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Roubaix, comme toutes les grandes villes de France possède un nombre important d'écoles et la population scolaire des écoles publiques se monte à plus de 9.000 élèves.

Les œuvres d'enseignements postscolaires ou les cours complémentaires y ont pris une extension considérable et il n'est pas exagéré de dire que l'effort réalisé en ce sens, par la Ville de Roubaix, est unique en France, surtout en ce qui concerne l'enseignement technique ou professionnel.

Ecoles publiques, cours complémentaires, enseignement technique, on le voit notre ville possède toutes les armes intellectuelles nécessaires à la vie d'une grande cité. Il n'en fut pas toujours ainsi et nous allons voir quelle a été l'organisation de l'enseignement autrefois et ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

AUTREFOIS

On ne sait que peu de choses sur ce que fut l'enseignement à Roubaix avant la Révolution.

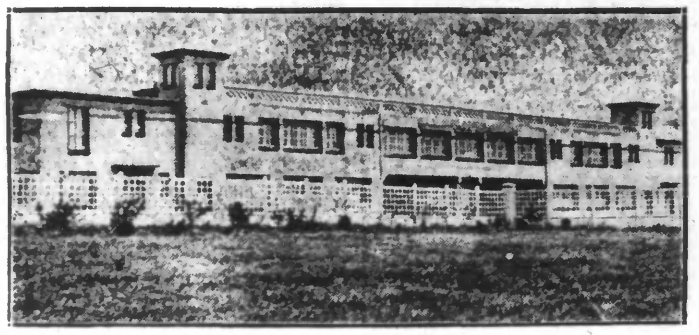

LA FAÇADE DE L'ÉCOLE DE PLEIN AIR

La première trace qu'on en trouve est appelante dans un document datant du quinzième siècle.

Les seigneurs de Roubaix fondaient et dotaient à cette époque en l'église paroissiale, l'office de contre et chantre, à charge pour le titulaire ce privilège « de résider dans le bourg, et d'y tenir école pour l'instruction de la jeunesse ».

Un peu plus tard, le 16 juin 1620, il fut institué un legs en faveur de la même église par le pasteur François Becquart « pour apprendre les enfants pauvres, ou leur baillant les livres nécessaires ».

Il existait en outre à la même époque une école subventionnée, et, de leur côté les religieuses de l'Hopital Sainte-Elisabeth, consacraient à l'instruction, les instants de liberté laissant lesquels ne les réclamaient point les soins des malades.

Plus tard encore, en 1674, on trouve trace dans une pièce des archives municipales de la préoccupation des magistrats qui s'inquiètent de ce que les enfants ne peuvent se rendre « dans les escholes publiques » en raison du très mauvais état des chemins.

Nous sommes ensuite un très long temps sans entendre parler d'enseignement dans les annales de la cité et seuls se rencontrent de vagues points de repère : 1678, une certain Florentin Leclercq est nommé surveillant à charge de tenir école, en 1758 on décide de reconstruire l'école.

Mais en 1794, la Municipalité envisageait pour la première fois une dépense pour l'instruction des enfants.

La première somme inscrite au budget n'était pas ruineuse : elle s'élevait à 400 francs !

En 1820 on connait à Roubaix 9 écoles qui donnent l'instruction à 583 enfants : 280 garçons et 253 filles. Ces chiffres devaient aller en croissant sans cesse et en 1862 par exemple la population scolaire des établissements d'enseignement religieux, privés, et de l'Ecole mutuelle s'élevait à 6089 élèves.

AUJOURD'HUI

A l'heure actuelle la ville de Roubaix compte environ 44 écoles primaires publiques tant pour les filles que les garçons et pour les tout-petits. Les écoles privées sont au nombre de 29. A ce chiffre déjà très élevé il faut joindre les établissements d'enseignement primaire supérieur (Instituts Turgot et Sévigné), les établissements secondaires (Petit Lycée, Collège de jeunes filles).

Enfin pour être complet il faut citer encore les écoles spéciales comme l'Institut des Arts et Industries textiles, l'Ecole pratique pour jeunes filles, le Conservatoire de Musique. On pourra ainsi se faire une idée de l'importance de la population scolaire de Roubaix. Un chiffre est caractéristique : au 1er décembre 1930 la population des écoles publiques de la ville s'élevait à 9372 élèves dont 3749 garçons, 3400 filles et 2223 élèves des écoles maternelles, dont 1100 garçons et 1123 filles.

A toutes ces organisations, il faut joindre enfin les cours complémentaires du soir, professionnels ou de perfectionnement qui pour le seul Institut Turgot groupent près de 3000 élèves.

L'effort qui s'est amorcé au lendemain de la guerre pour une modernisation méthodique des écoles ou tout au moins pour une amélioration des bâtiments existants se poursuit sans relâche.

Roubaix possède maintenant quelques bâtiments scolaires parfaits. L'école de plein air en est le type accompli.

Le programme des travaux comprend encore la création d'une école au Nouveau Roubaix... Ainsi petit à petit, notre cité se dégagera des vieux bâtiments scolaires pour posséder un ensemble d'écoles agréables et modernes.

Un mot encore pour parachever ce bref tableau de l'activité scolaire d'une grande ville : le budget pour l'enseignement de l'année écoulée s'est élevé à plus de trois millions. Nous sommes loin des 400 francs des débuts de la 1re République !

A. B.

UNE FEMME INCONNUE MEURT SUBITEMENT RUE PAUVRÉE

Hier soir, vers 18 heures, une personne, circulant parmi la foule empruntant la rue Pauvrée, fut subitement victime d'une forte hémorragie et s'affaissa sur le marche pied d'une automobile, arrêtée face au numéro 44. Deux personnes de passage s'dirigèrent vers la malade qui leur demanda de la conduire chez un docteur. Elle fut aussitot conduite chez M. le docteur Fauverghe, habitant même rue.

Malheureusement le praticien étant absent, la souffrante fut emmenée chez M. Vleminck, bandagiste, rue Pauvrée, 41, où, aussitôt arrivée, elle perdit connaissance. Malgré les soins qui lui furent prodigués, elle succombait peu après.

Le poste central de police fut immédiatement averti de cette mort, et les agents Hertelet et Rousseau furent envoyés sur les lieux en attendant l'arrivée de M. Fischer, commissaire de police du 5e arrondissement, qui avait été prévenu.

Après examen du cadavre, le magistrat constata que la defunte ne portait aucune blessure apparénet et qu'une perte de sang assez forte s'était produite par la bouche et par le nez. Aucune pièce d'identité permettant d'aiguiller les recherches ne fut découverte sur le corps.

Tout semble indiquer qu'il s'agit d'une personne agée d'une soixantaine d'années, d'une taille de 1 mètre 60 environ, visage maigre et osseux, yeux gris bleu, cheveux grisonnants, dentition assez bien. Elle était coiffée d'un béret basque et laine et vêtue d'un manteau de laine noire avec col de fourrure, d'un pull-over bleu avec parure beige dans le bas, jupe noire boutonnés sur le devant à l'aide de deux boutons noirs, bas gris et souliers jaunes en bon état. Des pendentifs portant deux brillants étaient accrochés aux oreilles. Dans le doigt, sous l'oreille gauche, est fortement marquée une trace d'abcès. Dans un sac en toile rouge et noire, quelques mouchoirs dont un était ensanglanté, une paire de gants blancs et une clef, ont été retrouvés.

M. le docteur Bernard, mandé de toute urgence, ne put que constater le décès. Le corps fut ensuite transporté au depot mortuaire de l'hôpital de la Fraternité.

Les personnes susceptibles de donner des renseignements sur la défunte sont priées de se faire connaitre au commissariat de police du 5e arrondissement, Grande Rue.

LA CAMBRIOLE A L'ŒUVRE

Un vol assez mystérieux a été commis, ces jours derniers dans l'habitation de M. Jules Delrue, 40 ans, électricien, demeurant 8, rue de Carthem. Le domicile de la victime se trouvant au milieu d'un groupe de trois maisons écartées de toute demeure favorisait les voleurs qui étudient leurs « coups » et ne tardent pas à les mettre à exécution aussitôt que l'occasion se présente.

Comme les époux Delrue quittent leur gîte, tous les matins, vers 6 heures, pour se rendre à leurs occupations, ce détail n'échappa certainement pas aux cambrioleurs. Ayant attendu le départ des locataires, ils pénétrèrent dans la demeure en passant par un vasistas se trouvant dans les water-closets faisant face au jardin. Quand ils se trouvèrent dans le réduit, ils firent une pesée sur la porte et, sous l'effort, le faible verrou assurant la fermeture de l'huis céda. En toute tranquillité, ils visitèrent la maison après avoir allumé les becs de gaz. Le contenu des tiroirs fut retourné sur le parquet, les matelas simplement retournés et non pas éventrés, les armoires vidées de leurs différents objets qui furent soigneusement placés sur le plancher. Sur ce point, les visiteurs firent preuve d'une certaine délicatesse qui se rencontre bien rarement chez des individus qui viennent pour voler.

Ce n'est que vers 8 h. 30 que le facteur, en effectuant sa distribution et ayant un pli à déposer chez la victime des escarpes, s'aperçut que la porte d'entrée de la maison, habituellement close, était entr'ouverte. Il avertit aussitôt une voisine qui n'avait rien remarqué d'anormal au cours de ces heures matinale. Après avoir constaté qu'un certain désordre régnait à l'intérieur, elle décida de prévenir le poste de police du 5e arrondissement.

S'étant rendu sur les lieux, M. Fischer, fit les premières constatations et, en attendant le retour de M. Delrue, laissa sur les lieux l'agent de police Bucatillon. La victime du vol après être rentrée chez elle, vers 11 h. 30, s'aperçut qu'une somme de 300 francs, renfermée dans un coffret de carton de visites, avait été enlevée. Par contre, les bijoux tels que montres, chaines, bracelets, broches, etc... valant plus de 5.000 francs n'avaient pas été touchés.

Dès lors, une piste sérieuse est suivie. Le service de la Sûreté a été chargé d'effectuer les recherches.

BOCK MEYERBEER RÉCLAMEZ LE... PARTOUT

EST-CE POUR RÉPARER DES CHAUSSURES ?

Tout plaît aux personnes qui aiment vivre au détriment de leurs contemporains et qu'importe la provenance pourvu que le produit d'un vol puisse servir à quelque chose.

Que ce soit du fil ou de la laine volé à l'usine, des outils ou du bois dérobés à l'atelier, on n'y regarde pas d'aussi près. Le cas qui nous occupe aujourd'hui est tout à fait du même genre, mais concerne une autre catégorie de marchandises, il s'agit de cuir qui permet de réparer les chaussures.

Au numéro 78, de la rue de Leers, sont situés les magasins d'articles industriels de la société A. Vanetta. Or, depuis plusieurs semaines, des vols de cuir étaient constatés dans l'établissement. Malgré une surveillance active exercée toute la journée, aucun indice ne permit de mettre la main sur les coupables qui, profitant de cette inefficacité, continuaient leurs exploits.

Justement alarmé, M. Valeatia décida de prévenir la police pour faire cesser cet état de choses. M. Fischer, commissaire de police du 5e arrondissement, averti de ces faits, a ouvert une enquête et le service de la sûreté a été chargé des recherches.

UNE ARRESTATION POUR ABUS DE CONFIANCE

Ces jours derniers, un individu de belle apparence se présentait dans les magasins de M. Bossu-Cuvelier, Grande Rue, où il déclara qu'il désirait acheter un moteur. Afin d'attirer la confiance, il se dit propriétaire du cinéma « Luna Parc », rue de Saint-Amand. Il arrêta son choix sur un certain modèle qu'il demanda de bien vouloir lui livrer dans les quarante-huit heures. Suivant le désir du « client », la livraison s'effectua hier matin. Mais quand le directeur du cinéma fut mis au courant de l'affaire, il se défendit énergiquement en déclarant qu'il n'avait jamais passé aucune commande pour la livraison d'un moteur.

M. Bossu-Cuvelier, non satisfait de cette façon d'agir et flairant l'escroquerie, avertit aussitôt M. Fischer, commissaire de police du 5e arrondissement, qui fut bien avisé en chargeant l'agent de sûreté Lefebvre d'effectuer des recherches.

Le policier se mit en campagne et, grâce à sa bonne initiativc, parvint à indentifier l'individu qu'il alla ensuite cueillir à son domicile, rue Bernard, dans un établissement où il habitait en garni.

Ce dernier, un nommé Scher, n'en est pas à son coup d'essai. En effet, il s'est déjà rendu coupable de deux abus de confiance, l'un rue du Général Sarrail, où il s'appropria un stylo, le second rue de Blanchemaille, où, dans un magasin, il se fit remettre une carpette.

Devant des précisions aussi claires, l'escroc fut maintenu en état d'arrestation et déféré au Parquet de Lille hier après-midi. Il a été écroué à la Maison d'Arrêt en attendant sa comparution devant les juges qui statueront sur son cas.

L'HUILE DE FOIE DE MORUE est toujours en honneur dans la thérapeutique moderne, mais les médecins réclament une bonne huile de foie de morue de Norvège, absolument pure, pour obtenir le maximum d'efficacité. Pour cela, adressez-vous à la **Pharmacie des Produits CORBEAUX**, 11 bis, rue de Lannoy, Roubaix, qui s'est spécialisée dans l'achat et la vente de l'huile de foie de morue.

UN CAMION AUTOMOBILE PENETRE DANS UN KIOSQUE DE TRAMWAY ET BLESSE UN PASSANT

A l'heure de midi, la Grande Rue est animée sur tout son parcours et, en particulier, dans le tronçon compris entre le pont du Laboureur et le canal. De nombreux tramways B assurant le transport des voyageurs entre Roubaix et Herseaux, point terminus à la frontière belge, des autos cars amenant les frontaliers et des véhicules de toute espèce sillonnent la chaussée.

Un fait certain, c'est que de nombreux embouteillages de produisent par suite de l'imprudence des conducteurs qui, au risque de provoquer de graves accidents, ne daignent pas respecter les prescriptions du code de la route et du règlement de police municipale.

C'est à la suite de cette grave négligence qu'un accident assez grave s'est produit hier, à 12 h. 30, place Chaptal, c'est-à-dire face à l'entrée principale du cimetière.

Un camion automobile, lourdement chargé de scories, en suivant la Grande Rue, arrivait à proximité de la place Chaptal. A ce moment un tramway B, venant de Wattrelos, était arrêté face au kiosque érigé sur la dite place et était suivit par une automobile qui doubla le convoi sur la gauche et se dirigea, fatalement, vers le lourd camion occupant à peu près le milieu de la chaussée. Afin d'éviter la collision, le chauffeur du lourd mastodonte braqua aussitôt sur sa gauche, mais son mouvement fut tellement brusque, que la direction se cassa.

Le lourd véhicule partit à la dérive et malgré les efforts du chauffeur, vint donner violemment contre la paroi latérale gauche de la face principale du kiosque des tramways. Par suite du choc, l'empierrement fut complètement enfoncé et les glaces, formant cloison, volèrent en éclats.

Malheureusement, une victime est à déplorer. Un homme de peine, Alphonse Dhane, 44 ans, demeurant rue de la Conférence, cour Flament, 4, en voyant arriver le camion vers lui, se réfugia dans le kiosque. Il fut mal inspiré et il y pénétra au moment du choc et fut violemment atteint par la porte d'entrée, ainsi que par les débris de verre. Il fut aussitôt conduit au poste de police du 5e arrondissement, où M. le docteur Jacquemont vint lui prodiguer ses soins. Le praticien releva une forte contusion de la jambe droite ; une plaie superficielle à la joue gauche et un hématome assez prononcé au front au-dessus de l'arcade sourcillière droite. Sauf complications, le blessé, dont l'état n'inspire aucune inquiétude, sera complètement rétabli dans une quinzaine de jours.

De l'enquête ouverte par M. Fischer, il résulte que le camion automobile était conduit par le chauffeur François Romanowski, 32 ans, d'origine polonaise, demeurant 70, rue du Trocadéro, à Croix et travaillant pour le compte de M. Emile Foss, cafetier, 49, rue Jean Jaurès, à Flers-Breucq.

Il a été établi que c'est à la suite d'une rupture de direction que le camion partit à la dérive. Le véhicule dont l'avant-train est complètement faussé, et qui se trouve dans l'impossibilité de rouler, a été garé place Chaptal en attendant qu'un garagiste vienne le dépanner.

Au cours de notre enquête, nous avons appris que le propriétaire du camion n'était pas assuré. L'enquête continue.

TENTATIVE DE SUICIDE

Hier soir vers 20 h., un sujet polonais Stanislas Dezyjel, 17 ans, apprenti tailleur, demeurant en garni 100, rue du Fresnoy, a tenté de se suicider en s'asphyxiant avec le gaz d'éclairage. Les colocataires étant incommodés par l'odeur montèrent à l'étage et fermèrent le robinet du réchaud que le désespéré avait ouvert.

M. le docteur Bernard lui prodigua les premiers soins et le fit admettre d'urgence à l'hôpital de la Fraternité.

De l'enquête ouverte, il semble résulter que le jeune homme qui se trouve actuellement sans travail a voulu mettre fin à ses jours dans une crise de désespoir.

UN ACCIDENT GRANDE-PLACE

Sous ce titre, nous avons relaté, dimanche, un accident qui avait eu lieu Grande-Place. Nous avons annoncé qu'un piéton avait eu la jambe fracturée et que l'automobiliste, qui l'avait écrasé, avait continué sa route sans porter secours à la victime.

L'auteur de l'accident s'est présenté mardi matin au poste de police, où il a déclaré que, pilotant une légère voiture carrossée en cabriolet deux places, il était accompagné d'un ami quand il passa Grande-Place. Il prétend ne pas avoir aperçu le polonais descendre du tramway, pas plus qu'il ne se rendit compte qu'il lui avait passé sur la jambe. Il a été laissé en liberté.

L'EXPOSITION LA PLUS INTÉRESSANTE... est celle des « 100.000-CHEMISES DE PARIS » qui, fabriquent toute sa lingerie, vous offre de gros avantages de prix et qualité. Actuellement : Chemises blanches, 19,90 ; Chemises avec 2 cols : Jumel écru, 22 fr.; Percale d'Alsace, 24,50 ; Chemises nuit galon fantaisie, 19,90 ; Cols qualité extra, 2.25. SUCCURSALE DE LILLE, 79, rue Nationale.

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL

A la Société Anonyme Glorieux et de Pierrepont, 26, rue Favreuil, un tisserand, René Vanhaerde, 55 ans, rue du Fresnoy, 91, s'est fait un effort dans l'épaule droite en soulevant une bascule de métier à tisser, chargée de poids. Entorse de moyenne intensité : 15 j.

— Au même établissement, Maurice Catteau, 25 ans, homme de peine, rue de l'Eglise, 5, à Roncq, en descendant un escalier, a été victime d'une glissade et a fait une chute. Contusion de la région thoracique postérieure et inférieures droite. Contusion à la face interne du coude droit avec éraflures de la peau. Plaies superficielles à l'auriculaire gauche : 15 jours.

— Une soigneuse de préparation de la filature de Maufait, 139, boulevard Industriel, Céline Heras, 40 ans, rue Royale, 136, à Herseaux (Belgique), en descendant d'un camion automobile arrêté dans la cour de l'usine, a fait un faux pas et a ressenti une vive douleur dans le pied gauche. Foulure du cou de pied : 10 jours.

— Arthur Vandamme, 43 ans, rue du Sartel, Raugée Delcroix, 16, à Wattrelos, rattacheur à la bonneterie A. Lepoutre, 2, rue Kellermann, a eu la main gauche prise dans le cylindre étireur. Plaies et contusions : 12 à 14 jours.

— Pauline Devogelle, 41 ans, doubleuse, 2, rue Mignart, occupée aux Etablissements Dazin-Motte et fils, 2, boulevard de Fourmies, a reçu un chariot sur la jambe droite. Plaies contuses : 15 jours.

— Le magasinier de l'entreprise Jules Kindt, 5, rue de Vaucanson, Lucien Legrand, 30 ans, rue Archimède, cour Cliquet, 7, a été brûlé à l'œil droit en badigeonnant un mur à la chaux : 8 jours.

— Dans l'établissement Lepontre-Six et Cie, négociants en charbons, 16, rue de l'Ouest, le chauffeur d'auto Louis Hannart, 41 ans, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 36, a été blessé à la tête par la chute d'une barre de fer. Plaies contuses multiples et profondes : 15 jours.

— Un manœuvre Adolphe Banters, 33 ans, rue de la Rouge-Croix, 30, à Dottignies (Belgique), au cours de son travail à l'usine Louis Lepoutre et Cie, 28, rue Emile Moreau, en voulant pénétrer dans un bac de teinture pour en effectuer le nettoyage, a été brûlé par de la vapeur. Brûlure étendue du pied droit : 20 jours.

— 15 jours de repos à Camille Misplon 23 ans, tôlier, 156, rue du Luxembourg, qui, au cours de son travail à la Société Anonyme Leroy, chauffage, 10, rue d'Epinal, en dressant des tôles au marteau à devant, il manqua son but et tomba lourdement sur le genou gauche. Contusion et hématome.

— Dans un chantier de la rue de Naples, Florent Gunts, 50 ans, peintre, rue d'Estaing, 22, travaillant pour le compte de M. Emile Loquet, entrepreneur de peinture, 35, rue de Lomme, s'est blessé en déplaçant une échelle à coulisses. Entorse du poignet gauche : 12 j.

— A l'Union des Menuisiers, 131, rue du Luxembourg, Louis Decocq, 57 ans, débiteur, 48 rue Mirabeau, à Mouvaux, s'est blessé en soulevant une pièce de bois. Froissement musculaire de la région lombaire : 12 jours.

— Un mécanicien de la maison Léon Bonte et Fernand Lesur, 309, Grande Rue, Rodolphe Gosseries, 36 ans, rue Victor-Hugo, 102, en mettant le tirant de six boltes, le tirant a pris dans une courroie et il le reçut dans la figure. Plaies contuses et ecchymoses des paupières de l'œil gauche : 8 jours.

— Face au numéro 30 de la rue Saint-Vincent-de-Paul Léon Lefetz, plafonneur, 47 ans, rue de Blanchemaille, 54, travaillant pour le compte de M. Gaston Chantry, entrepreneur, 8, rue de Rome, a été blessé à la suite d'un écart d'une baladeuse qu'il ramenait chez son patron. Forte entorse de l'épaule gauche : 10 à 12 jours.

— Une fileuse de l'usine A. Pollet fils, 155, rue Edouard-Vaillant, Anna Debel, 43 ans, rue Bollly, cour Plat, à Tourcoing, par suite de l'échappée d'une clé, a heurté le poignet droit contre le bâti de son métier. Contusion de la face palmaire du poignet : 12 jours.

— Au même établissement Yvonne Vanaverbecke, 24 ans, bacleuse, rue Hermompont, 2, a Estaimpuis (Belgique) en se relevant a reçu sur la jambe droite un coup du crochet attaché à sa ceinture. Piqûre infectée de la jambe : 10 jours.

— Rosa Vanoudewaeter 19 ans, rue de Denain, 98, cour Tanchon, 1, bâcieuse aux Etablissements Maurice et André Pollet et fils, rue Edouard-Vaillant, 155, s'est tordu le pied en descendant l'escalier du piqurage. Entorse tibio-tarsienne gauche : 10 jours.

LE TIRAGE DE LA GRANDE SOUSCRIPTION DE L'UNION DES MUTILES EST PREVU POUR LE 8 MARS

Le Conseil d'administration de l'Union des Mutilés a dans sa réunion dernière fixé la date du tirage au 8 mars prochain. Il reste très peu de billets et les personnes qui n'ont pas encore souscrit feraient bien de se hâter si elles veulent participer au tirage. Nous rappelons que pour la somme de un franc vous pouvez gagner un portefeuille de 20.000 francs, la souscription comprends un grand nombre de lots.

Les membres qui auraient des carnets vendus sont priés de les rentrer, la commission fait appel aux membres pour le placement des derniers carnets.

Le tirage aura lieu dans la magnifique salle du Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance.

LA VENTE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

La vente du timbre antituberculeux ainsi que des sacs à provisions, dans les écoles communales, les écoles primaires supérieures et professionnelles, le petit Lycée, le Collège de jeunes filles et l'Ecole nationale supérieure, a produit la somme de 31.971 fr. contre 17.334 fr. 40 l'année précédentc.

Le comité roubaisien est heureux de féliciter publiquement le corps enseignant de la grande activité dont il a fait preuve, et le remercie chaleureusement pour la large coopération qu'il a bien voulu lui apporter.

Le comité a reçu, en outre, un don de 50 fr. de Mme Dupuis, café, 46, boulev. Gambetta.

D'autre part, M. Albert Prouvost, président de l'Association Littéraire du Nord : « Les Annales », vient d'informer le comité qu'un contre-temps a obligé son groupement à reporter au 5 février la séance, en soirée, au cours de laquelle il comptait faire la quête annuelle en faveur de l'Œuvre du timbre antituberculeux. Néanmoins, il a adressé la somme de 1.371 fr., représentant le montant de la somme recueillie l'année dernière. — Une somme complémentaire sera envoyée au comité si la quête du 5 février dépasse ces prévisions.

Nous applaudissons sans réserve au beau geste de l'Association Littéraire du Nord.

Hier, à 14 heures, a eu lieu chez MM. Jobert frères, 204, rue Nationale, à Lille, l'attribution du cadeau, qui consistait en une superbe Rosengart, offert entre tous les acheteurs de cette firme, au nombre de 268, sous la présidence et contrôle de M. Chevatte, huissier à Lille.

Le sort a désigné le N° 185, dont l'heureux gagnant est M. Bow, rue de la Ponennerie, à Roubaix.

LA CONSTRUCTION DES TROTTOIRS

De l'« Officiel » : Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux sur une requête présentée par la Ville de Roubaix, tendant à ce qu'il soit statué sur une question préjudicielle renvoyée à l'autorité administrative, par jugement du tribunal de simple police de Roubaix, en date du 18 novembre 1928, a déclaré que pour les exercices 1926 et 1928, les revenus ordinaires de la Ville de Roubaix ont été insuffisants pour faire face aux dépenses nécessitées par la construction des trottoirs.

A LA MUSE DE NADAUD

Les Musards se réunirent lundi sous l'égide de leur président M. Napoléon Lefebvre, qui leur fit un admirable discours sur la nécessité de la bonne et saine chanson.

Après avoir goûté le chant joyeux des 70 ans du toujours jeune M. Loridan, les Musards travaillèrent en commun leur proche « Revue Roubaisienne », ce sera certainement le clou de ce genre en notre terroir.

Entre autres choses, il y aura un défilé typique de vieux roubaisiens, bons souvenirs de notre prime enfance : la marchande de crevettes ; le nègre pâte à coco ; les francorusses : œuvres du fin diseur, M. Stichelbaut ; le vieux Jérôme, si à la mode en ce moment, et d'autres œuvres de M. Bodart-Timal, le talentueux patoisant ; puis Catherine la marchande de pipes ; le petit Auguste ; la marchande de « couquebaques » ; Mme petits paquets ; le dernier marchand d'amandes, œuvres présentées par le secrétaire Mytis.

Le tout sur une musique pimpante, entraînante, populaire et joyeuse.

Puis des œuvres jeunes : Gare à la casse ; Rosita, de notre excellent musicien carillonneur M. Ernest titee par M. Decourrières. On n'a pas toujours 20 ans : les Sans Chapeaux, de notre vice-président, M. Barenne, que détaillent à ravir André Barenne et l'artiste M. Vermeesch.

Un joli portrait d'actualité de notre dévoué M. Desmons. Une Plazza endiablée du musician-noëte M. Lherbier qui nous dira aussi les Allumoirs et le Paro Barbieux, de Mme Havez-Planque, avec chanson enfantine de M. Losfeld. Sans compter, Mmes Vanhollebèke qui seront deux commères charmantes et avec une mise en scène de M. J. Lemarchand, l'impeccable régisseur doublé d'un spirituel chanteur.

Et deux beaux sketch très différents de genre mais tous deux captivants de M. Vendeckerkove et Mytis.

Belle et saine soirée en perspective.

Notre Concours des Grandes Vedettes du Cinéma

LIL DAGOVER

Concrs des grandes **22** vedettes du cinéma

Découpez et conservez ce numéro d'ordre qui devra être collé à votre choix sur le Bulletin de réponse.

Réservé exclusivement à nos Lectrices et Lecteurs de la région de ROUBAIX-TOURCOING et villes environnantes.

2.027 prix valant plus de 100.000 fr., dont 40.850 fr. de prix à répartir entre les dix premiers gagnants :: ::

PREMIER PRIX. — **10.000 fr. en espèces.**

DEUXIEME PRIX. — **Une Salle à manger et une Chambre à coucher style moderne, chêne massif, avec sculptures dans la masse. Valeur : 7.500 fr.**

TROISIEME PRIX. — **Une motocyclette grand tourisme 4 CV., équipement complet, éclairage et démarrage électrique. Valeur : 5.300 fr.**

Puis, une autre moto, des postes de T.S.F., un fusil de chasse, une machine à coudre, des bicyclettes, des bijoux et quantité de jolis objets joignant l'utile à l'agréable.

Sociétés et comités

« MELOMANES ROUBAISIENS ». — Les Mélomanes Roubaisiens ont tenu leur réunion générale en leur siège « Aux Turgotins », 85, rue du Collège.

En ouvrant la séance, le président, M. Vandersraeten, a exprimé, en termes chaleureux, ses meilleurs vœux de bonne année aux sociétaires ainsi qu'à leur famille. Il félicita les chanteurs de leur splendide exécution de Sainte-Cécile, sous l'impeccable direction de leur chef M. G. Bauwens, qui fut ovationné ; il les exhorta au travail des répétitions pour le grand concert d'hiver et des sorties de l'été prochain.

Après lecture des procès-verbaux et de l'état de la caisse qui reste satisfaisant, il fut procédé au renouvellement de la commission pour l'année 1931.

Président d'honneur : MM. Robert Motte ; président honoraire : Henri Mahieu ; président actif : Guillaume Vandersraeten ; vice-présidents : Elie Deagrange et Léon Montagne ; secrétaire : Jules Dubois ; secrétaire adjoin : Vincent Milau ; trésorier : Emile Deregnaucourt ; trésorier adjoint : César Lanneau ; directeur : Georges Bauwens ; sous-chef : Edouard Lempire ; régisseur général : Henri Lecomte ; régisseur actif : Lucien Notte ; archiviste : Charles Liétar ; bibliothécaire : Gaston Basset ; porte-drapeau : Fénelon Mattelin ; commissaires : Léon Leclercq et Albert Lanneau.

CERCLE MILITAIRE DE ROUBAIX. — **Chez les Officiers d'Artillerie.** — Il est rappelé aux officiers de réserve d'artillerie que les huitième et neuvième séances d'instruction comptant pour la carte de surclassement, auront lieu à la Citadelle de Lille : samedi 17 janvier, à 17 h. et dimanche 18 janvier, à 9 h. du matin.

AMICALE PHOTO. — Aujourd'hui, au siège de la société et à 20 h. 30, M. Fauvarque, président, fera une démonstration sur le Bromoil et le report d'huile.

ANCIENS COMBATTANTS DES ARMÉES D'ORIENT. — Les Poilus d'Orient sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu au Café Pandore, grande salle, rue Pauvrée, Roubaix. La société continue à tenir à la disposition des sociétaires des formules officielles de demandes de la Retraite du Combattant, son bureau se charge de remplir les formalités nécessaires.

L'allocution du président traitera des questions d'une haute importance concernant les Poilus d'Orient.

Il y aura un grand nombre de remise de médailles et discussions de questions diverses intéressantes ; versement des cotisations 1931 ; tombola... Le président compte la présence totale des sociétaires à seule fin de ne plus revenir sur certaines questions.

FANFARE DE TROMPETTES (LES DÉVOUÉS). — Répétition obligatoire, vendredi, à 20 h., pour le concert du 1er février.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Répétition générale, ce soir, jeudi, à 20 h.

ETAT CIVIL

Naissances. — Marie-Thérèse Zielinski, rue du Maréchal-Foch, 13 ; Odette et Mauricette Janssens, rue de Maufait, 90 ; Michel Boulanger, rue Dammartin, 46 ; Albert Luyscb, rue Traversière, 6 ; Philippe Mahieu, 58, rue Daubenton ; Frenaud Dominicus, rue Lacroix, imp. Beaufort, 4.

TRICOTS de LAYETTE, CADEAUX FILATURES DE LA REDOUTE, ROUBAIX

Publications. — Philippe Joseph, représentant, 53, rue des Fabricants, et Claire De Vries, s. pr., 8, rue du Bois. — Emile Vancoppenolle, monteur en charpentes, Gde-Rue, cour Lezy, 8, et Marie Verlinde, femme de chambre, à Flers.

Décès. — Elisabeth Levaux, ép. Stevens, 67 ans, rue Bayart, 21 ; Amand Devernay, 82 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Elisabeth Eichenlaub, veuve Reitzer, 72 ans, 53, rue de Rocroi ; Laure Catrix, veuve Flévez, 76 ans, rue Charlemagne, 52 ; Marie Febvay, veuve Delattre, 86 ans, rue de Barbieux, 35 ; Théophile Ornélis, 24 jours, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 9.

Pompes Funèbres Générales, 49, rue Sébastopol, Roubaix. Organisation compl. de convois. T. 306

WATTRELOS

DÉFAUT D'ÉCLAIRAGE. — Le service de police a verbalisé contre la dame Piat Raymonde, âgée de 26 ans, conductrice d'auto, rue Sainte-Thérèse, 16, à Roubaix, pour défaut d'éclairage à son automobile.

A L'AMICALE ANATOLE FRANCE (TOUQUET). — Demain samedi 17 février, à 18 h.30, précisés, à l'école, réunion de la Commission Compte rendu financier. Présence indispensable.

AU PROFIT D'UNE FAMILLE NECESSITEUSE. — Demain samedi 17, dimanche 18 et lundi 19 janvier, chez Dardenne-Barenne, rue de l'Industrie, 126, (Sartel) grand jeu de 421 pour 150 fr. de prix, plus de nombreux lots au profit d'une famille nécessiteuse.

ASSURANCES SOCIALES. — Le bureau de l'Office Social à la Mairie, tient à la disposition de MM. les employeurs des formules de bordereaux modèles 7 et 8.

Le bordereau modèle 7 — couleur rose — est à envoyer au service départemental dans le courant de janvier pour l'ensemble des salairis dont le salaire au cours de l'année écoulée a été compris entre 18.000 et 25.001 francs.

Le bordereau modèle 8 — couleur verte — concerne les salariés, retraités, ou âgés de plus de 60 ans ou étrangers non bénéficiaires de l'assurance sociale et dont le salaire n'a pas dépassé 18.000 francs. Ce bordereau doit être établi au début de chaque mois pour les salariés occupés au cours du mois précédent.

Le bordereau rose, modèle 7, à établir en janvier 1931 ne doit exceptionnellement comprendre que les salariés occupés au conrs du second semestre 1930, la loi n'ayant été appliquée que le 1er juillet dernier.

A LA FANFARE ACCORDEONISTE « L'AVENIR » DU CRETINIER. — Dans sa dernière réunion la Société a renouvelé sa Commission comme suit :

Directeur, Ferdinand Desoubrie ; président, Llévin Joseph ; vice-président, Dericq Alfred ; secrétaire, Vandeweghe Henri ; secrétaire-adjoint, Favorel Emile ; trésorier, Evrard Eugène ; trésorier-adjoint, Deipelchin Charles ; sergent d'habillement, Rosse Alphonse ; commissaire, Courchelle Albert ; sous-chef, Vital Henri ; brigadier trompette, Debosscbère Abel.

AUX « ENFANTS DE LA LYRE ». — Ce soir, vendredi 16 janvier 1931, à 19 h. 30, répétition générale, au siége, salle Vanbautteghem 2, rue Jean-aurés.

A L'UNION BELGE. — Ce soir, vendredi 16 janvier, à 20 heures, au local, café Piat, 22, Grand'Place, réunion de la Commission.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Thérèse Verscheide, rue ules-Guesde, 259. — Simone Martens, Vinhoute, 1. — Jacques Flament, rue Racine, 27.

Décès. — Marie Bailleul, épouse Morio, 57 ans, sp., rue Hoste, 31.

CROIX

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Le maire donne avis que le tableau de rectification de la liste générale électorale est déposé à partir de ce jour au bureau des Elections. Ledit tableau et la liste seront communiqués à tout requérant. — Les demandes en inscription ou en radiation devront être fournies dans le délai de vingt jours à partir d'aujourd'hui, c'est-à-dire jusqu'au 4 février prochain inclusivement. — Les intéressés devront se munir de leur radiation de la liste électorale de l'ancienne résidence, changement de domicile ou livret de loyer.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — La fraction du contingent qui sera incorporé en avril prochain, comprendra les jeunes gens nés entre le 1er janvier et le 31 mai 1910.

Les familles dont le soutien sera incorporé avec ce contingent et se croyant qualifiées pour bénéficier de l'allocation militaire sont informées que les demandes sont reçues à la mairie (secrétariat).

Les familles intéressées sont priées de produire les pièces ci-après, nécessaires pour la constitution du dossier : certificat de salaire de chacun des membres de la famille ; certificat de non imposition délivré par le percepteur ; certificat médical, s'il y a lieu.

Pour CAFARDS, ETC à 2.50 ; Pour les RATS

Virus rouge AMPOULE à 4 fr. 50

Pharm., Drog., Herbor., OLIVIER, AVIGNON

MÉDAILLES DU TRAVAIL. — Réunion de la commission administrative, samedi 17 janvier, à 19 h. 30, au local.

ETAT CIVIL. — *Naissance* : Verpraet Irène, rue de la Gare, 15.

WASQUEHAL

ACCIDENT DE ROULAGE. — Un livreur de pains de la boulangerie Deuninck Delrue, en tournée dans le quartier du Noir Bonnet, s'est fait une déchirure du genou en descendant de la voiture. Pour déchirure tendineuse du genou gauche, le blessé a dû prendre un repos de 12 jours.

MAUVA